



PROGRAMME DE FORMATION

PSC1- PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1

SESSION NORD: 29 JANVIER 2024 - SESSION SUD: 30 JANVIER 2024

formateurs de l'EPSSA 26/07

Cette formation est faite pour vous si vous souhaitez...

- Être capable d'exécuter correctement les gestes élémentaires de secours destinés à protéger la victime et les témoins, d'alerter les secours d'urgence et d'empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours

Contenu

La formation est composée de 4 parties comprenant 15 parties découpées en séquences.

1. ACCUEIL ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION
2. ALERTE ET PROTECTION DES POPULATIONS
3. PROTECTION
4. L'EXAMEN DE LA VICTIME
5. ALERTE
6. OBSTRUCTION BRUTALE DES VOIES AÉRIENNES
7. HÉMORRAGIES EXTERNES
8. PLAIES
9. BRÛLURES
10. TRAUMATISME
11. CAS CONCRETS DE LA 2ème PARTIE A LA 10ème PARTIE
12. MALAISE
13. PERTE DE CONNAISSANCE
14. ARRÊT CARDIAQUE
15. CAS CONCRETS DE SYNTHÈSE

Méthodes pédagogiques / Moyens matériels et outils

- Méthodes pédagogiques : L'enseignement contenu dans ce scénario pédagogique comporte des apports de connaissances techniques ainsi que des exercices pratiques d'application. La formation en prévention et secours civiques est une formation progressive, pratique, où les connaissances nécessaires à la compréhension sont apportées aux cours d'exercices pratiques.
- Moyens matériels et outils : Rétroprojecteur et/ou vidéoprojecteur / Tableau (papier, blanc...) / Matériel de pansements compressifs improvisé / Matériel de simulation pour cas concrets / Lien de toile / Garrot de fabrication industrielle / Mannequins de RCP adulte, enfant et nourrisson et matériel de rechange/ Matériel de maquillage / Défibrillateur automatisé externe de formation et ses accessoires / Vêtements usagés / Maquette de tête (LVA)

Modalités d'évaluation

- Questionnement des participants par les formateurs
- Évaluation sur cas concrets
- Autoévaluation en début et en fin de formation

Modalités d'inscription

- Inscription en ligne : <https://forms.gle/8kXRyzo2xq9MawLL7>
- [Bulletin d'inscription papier](#) à retourner par courrier

Conditions générales de formation de la FD CIVAM Ardèche consultables en ligne

<https://bit.ly/3iHLgol>

Programme diffusé le 28/12/2023

INFORMATIONS PRATIQUES

• Dates:

Session NORD: 29 janvier 2024

Session SUD: 30 janvier 2024

• Durée: 1 jour

• Horaires: 9h-12h30 / 13h30-17h30

• Lieux:

Session NORD: Saint Félicien

Session SUD: Alentours d'Aubenas

• Date limite d'inscription: 23/01/2024

• Nombre de participants: 10 à 15 par session

• Repas: tiré du sac

• Intervenants: Formateurs de l'EPSSA 26/07

• Responsable de formation: Emmanuelle COADOU ROC'H

• Public visé:

Toutes personnes souhaitant acquérir les gestes de premiers secours

Zone géographique : Ardèche et limitrophe.

• Pré-requis: aucun pré-requis nécessaire

• Tarifs: 202,50 €TTC

Prise en charge par les OPCO pour:

-Agriculteur.trice.s: VIVEA selon éligibilité (vérifiez la consommation de votre plafond annuel auprès de VIVEA)

-Salarié.e.s

Prise en charge Pôle Emploi pour les demandeurs d'emploi

Autres cas: tarif solidaire: 75€/jour

+ adhésion annuelle à l'association obligatoire: 25€

• Validation de la formation: Certificat de compétences de « Citoyen de sécurité civile »

• Besoin de vous faire remplacer?

Contactez votre service de remplacement

• Personne en situation de handicap visible ou invisible: Contactez-nous pour nous faire connaître vos besoins

Contact et renseignement

Emmanuelle COADOU ROC'H :

04 75 85 05 04 - contact@civamardecche.org

FD CIVAM ARDECHE

1064, chemin du Pradel, Domaine Olivier de Serres

07170 MIRABEL